



la ville comard

le petit couvrant

sous la tour

la côte jaspé

la ville gilette

le gouët

le gouët

tour de cesson

cession

- Constructible sous conditions B1
- Constructible sous conditions B2
- Constructible sous conditions B3 \*
- Non constructible R
- Zone de précaution Rp \*
- Zone soumise aux chocs mécaniques Rc \*
- Zone soumise au recul du trait de côte Rr
- Cote de référence (en m NGF IGN69) :  
 aléa centennial + 20 cm en zone fluviale  
 et aléa 2100 en zone maritime
- Limite influence fluviale/maritime
- Limite communale
- Limite de parcelle
- Bâtiment
- Enjeux
- Zone d'activités portuaires
- Zone d'activités économiques lié à la zone d'activités portuaires

\* Zone non représentée sur la planche

0 25 50 100  
Mètres

**PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR**

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX  
ET D'INONDATION (PPRL-i)  
DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**

Plérin, Saint-Brieuc, Languoux, Yffiniac,  
Hillion, Ploufragan, Trémuson et La Méaugon

**CARTE REGLEMENTAIRE**

Dossier approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2016

**Commune de SAINT-BRIEUC**

DDTM22  
SCIPRS/RN  
1, rue du Parc  
22022 Saint-Brieuc Cedex

Date : Décembre 2016  
Echelle : 1/2000  
Planche : 4/6  
Mise à jour :